

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison jointe; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

# Napoli

## GAZETTE

### ESPAGNE.

Madrid, le 1<sup>er</sup> septembre. — La police vient d'arrêter et livrer à l'autorité ecclésiastique un cordelier qui, au lieu d'un crucifix, portait une canne renfermant une longue épée.

— L'on continue à dire que les Français des camps de Bayonne et de Perpignan vont entrer en Espagne.

— On ne cesse de signaler dans les parages de Cadix des corsaires américains dont la présence ôte toute sécurité au commerce maritime. Il est rare, suivant la correspondance des ports de l'Andalousie, qu'il se passe un jour sans qu'on ait à déplorer quelque perte.

### ANGLETERRE.

Londres, le 9 septembre. — Le *Globe and Traveller*, considère la nouvelle de la conquête de l'empire birman, comme une bourde inventée pour créer une hausse dans les fonds anglais, dont la baisse considérable est connue.

— Il circule des nouvelles assez singulières sur la Grèce; mais il faut les recevoir avec défiance.

Maurocordato, avec les membres du gouvernement grec restés à Napoléon de Romanie, paraissent avoir entamé une négociation avec le commodore Hamilton pour mettre la partie encore libre de la Morée sous la protection anglaise. M. Hamilton a dû envoyer ces propositions, soit à Corfou, au lord haut-commissaire, soit (ce qui est plus probable) à Malte, à l'amiral commandant dans la Méditerranée. On dit même qu'un envoyé du parti de Maurocordato est arrivé à Malte. On ignore si notre amiral ou le lord haut-commissaire a quelque ordre secret pour un cas semblable. Il paraît que le lord haut-commissaire a envoyé un rapport sur l'héroïque résistance de Missolonghi, dans les termes les plus propres à intéresser le gouvernement en faveur des Grecs. Les espions d'Ibrahim-pacha ont été chassés de Zante par les autorités anglo-ioniennes.

D'un autre côté, Colocotroni fait tous ses efforts pour ranimer le courage des Péloponésiens; mais il n'est pas disposé à se soumettre aux Anglais ou à aucune autre puissance européenne. On ignore si Ibrahim-pacha a renouvelé ses propositions aux habitans de la Morée.

Un parti qui se défie du gouvernement grec et de Maurocordato a appelé le général Fabvier (ci-devant colonel français) à Napoléon, pour tâcher de le mettre à la tête des troupes régulières. Cet officier habile pourrait peut-être faire changer l'aspect des choses.

Enfin les Hydriotes et leurs chefs Conduriotti, Miaoulis, Sachitoury, s'opposent à la négociation avec l'Angleterre, et sont déterminés à combattre sur mer jusqu'à la dernière extrémité. Mais les autres îles de l'Archipel obéissent plutôt au gouvernement grec de Napoléon qu'aux chefs hydriotes, et elles accepteraient volontiers un protectorat russe, anglais, autrichien ou français pour obtenir un peu de repos.

Au milieu de tous ces partis qui divisent la malheureuse Grèce, le comité grec de Londres ne sait à qui remettre les armes, les munitions et les guinées, qu'il vient d'expédier pour Napoléon.

Le comité anglais a agi constamment avec autant d'ardeur que de générosité, et l'hésitation dont parle ici le correspondant n'a aucune apparence de vérité; car il est certain que le 3 juillet un navire anglais arrivé de Londres a apporté à Napoléon mille barils de poudre, des boulets et du plomb. Ce bâtiment expédié par le comité grec, annonça l'arrivée prochaine de deux cent mille guinées faisant partie de l'emprunt.)

Le bruit que tout se terminera par une négociation entre la Porte et l'Angleterre, gagne de plus en plus, et a commencé à améliorer le cours des coupons de l'emprunt grec, qui de 17 d'escompte est allé à 16 et à 15; mais il est toujours en fluctuation.

Dans ces circonstances, on répand que l'expédition auxiliaire des bateaux à vapeur ne partira pas pour la Grèce aussitôt qu'on l'a cru. Il est certain que lord Cochrane voyage à son loisir en Ecosse; le peuple d'Edimbourg a dételé les chevaux de sa voiture. Nonobstant le bruit que cet habile amiral doit revenir à Londres, son voyage pourrait bien cacher un sujet sérieux, s'il est vrai que les vaisseaux achetés à la Suède doivent se réunir dans le port irlandais de Belfast, où lord Cochrane peut se rendre en peu d'heures.

La situation de l'Espagne, dit le *Courier*, occupe nécessairement l'attention des cabinets de l'Europe. Elle paraît rétrograder avec rapidité vers l'état qui, il y a deux ans, fut regardé par les alliés comme une cause suffisante pour leur intervention; et comme on

ne peut disconvenir maintenant que les mesures prises à cette époque n'ont pas produit le résultat qu'on en attendait, il devient très important, sous le point de vue politique, de prendre en considération les nouvelles mesures que l'on adoptera probablement, et sous quels auspices.

La politique que la France sera peut-être disposée à suivre se présente naturellement à l'esprit, parce qu'elle est d'une grande importance; mais il n'est pas facile aujourd'hui d'annoncer d'une manière positive quel système elle suivra.

Le journaliste croit cependant que quelques mesures importantes, liées non-seulement avec la Péninsule, mais avec les états de l'Amérique méridionale, sont sur le point d'être arrêtées, et que probablement elles s'accorderont avec les vues de toutes les principales puissances européennes.

Dans un n° subséquent, le *Courier* revient sur ce sujet, mais seulement en ce qui touche la Péninsule directement.

Nous nous doutons, dit-il, que la récente visite du duc de Wellington aura eu quelque connexion avec la singulière combinaison d'événemens que le nouvel ordre des choses a produite. La crise qui est arrivée en Espagne n'était pas imprévue; les hommes d'état français et anglais s'y attendaient. Nous croyons donc que la France est déterminée à maintenir l'autorité de Ferdinand contre une faction prétendue royaliste, comme elle l'a déjà fait contre un parti révolutionnaire.

On peut ajouter que quelques-uns des plus importants intérêts de la France sont identiques avec cette résolution, et suffisent pour régler la conduite du cabinet français; nous pouvons compter que l'effet en sera, non-seulement de la fortifier chez elle, mais d'étendre son influence au-dehors, et même de former un nouveau chaînon entre l'Angleterre et la France.

Les pressentimens de quelques-uns de nos hommes d'état se justifient, et beaucoup de bien découlera non-seulement des fautes que la France a commises mais même de celles du parti qu'elle a soutenu jusqu'ici.

— On mande de Paris que « les communications avec le cabinet de Madrid ne discontinuent pas. Les ministres de France et d'Angleterre sont souvent auprès du roi Ferdinand, et l'on assure positivement que S. M. a promis de se laisser guider entièrement par leurs conseils. »

### FRANCE.

Paris, 11 septembre — Il n'est pas vrai, comme le dit un journal ce matin, que l'Infant don Carlos ait demandé au roi Ferdinand la permission de venir en France. Il faut mettre cette nouvelle à côté de celle que nous trouvons dans un autre journal que les régimens français sont attendus à Bayonne pour aller remplacer les Suisses à Madrid.

(Etoile.)  
— La mésintelligence qui règne entre les journaux ministériels se fait remarquer dans les sujets de la politique extérieure, aussi bien que dans les doctrines de gouvernement intérieur. Ce soir l'*Etoile* relève la *Gazette de France* avec autant d'amertume que la *Gazette* en mettait ce matin en gourmandant le *Moniteur*. En voici un échantillon :

« La *Gazette de France*, dit la feuille du soir, a pris les devants dans l'examen du nouvel écrit de M. Benjamin Constant, sur l'état actuel de la Grèce. Ne valait-il pas mieux que la *Gazette* attendît un peu et ne compromît pas aussi maladroitement la cause qu'elle défend? « Du cabinet de Vienne, dit-elle, ou de M. Benjamin Constant, quel est le plus versé dans la connaissance des besoins de l'Europe? » Que vient faire là le cabinet de Vienne, de préférence à tout autre? »

« La *Gazette*, toujours prévenante et caressante pour le cabinet autrichien, ajoute l'*Etoile*, lui donne l'assurance qu'un second Cara-Mustapha ne se montrera plus sous les murs de Vienne. Nous en acceptons l'augure, sans avoir oublié toutefois que de nos jours, en 1788, les Musulmans, après avoir battu et dispersé toutes les armées autrichiennes, pénétrèrent dans le cœur de la Hongrie, en suivant la grande route de Vienne. »

Nous verrons ce que répondra la *Gazette* et dans quelques jours l'*Observateur autrichien*, aux remarques ironiques de l'*Etoile*.

(Cour. franç.)

— Au dire du *Mémorial bordelais*, parmi les personnes arrêtées ou mises en surveillance, à la suite des derniers événemens, se trouvent le patriarche des Indes et l'archevêque de Séville, ainsi que près de 30 officiers de la garde royale qui ont été emprisonnés le 29 août. L'un d'eux s'est donné la mort pour éviter la honte d'être mis en jugement. La même feuille raconte que la disgrâce de M. Calomarde et de M. le duc de l'Infantado est certaine. De son côté, le *Journal de Toulouse* annonce l'exil de

l'ancien surintendant de la Police, M. Rufino Gonzales, et celui du général Chaperon, ex-président de la commission militaire de Madrid.

Des lettres de la frontière disent qu'on a arrêté dans la Navarre et dans le Guipuzcoa plusieurs officiers espagnols soupçonnés d'avoir eu des relations criminelles avec Bessières.

Aux détails que nous avons rapportés hier sur le séjour du général Foy à Bordeaux, nous ajouterons les suivans que nous empruntons à l'Indicateur :

Pendant la sérénade qui fut donnée lundi par les musiciens amateurs de la société philomathique, au général Foy, une couronne de lauriers et d'immortelles lui fut offerte au nom des habitans de Bordeaux, avec l'assurance qu'ils admiraient en lui l'éloquent et loyal député, l'invariable défenseur des libertés publiques, le grand capitaine, l'un des hommes enfin dont s'honore le plus l'époque actuelle.

Le général répondit avec la plus vive émotion, qu'il était on ne peut plus sensible à la bienveillance que lui témoignaient les Bordelais ; qu'en toutes circonstances, il n'avait écouté que la voix de l'honneur et du devoir pour exprimer avec franchise et loyauté, les principes communs à tous les amis de la monarchie constitutionnelle et des libertés telles que la Charte nous les assure ; libertés précieuses sur lesquelles reposent les droits du travail et les intérêts du commerce ; qu'heureux de partager les nobles sentimens qui animent les habitans de Bordeaux, il leur était attaché de cœur et d'affection à la vie et à la mort.

A son arrivée à Baye, MM. le président et juges du tribunal de commerce se sont empressés de présenter leurs hommages au général, et de lui témoigner leurs regrets de ne pouvoir le posséder plus long-tems dans leur ville. Cette démarche a paru extrêmement agréable au général Foy, qui a répondu avec une vive émotion à cette marque d'intérêt.

(Courrier français.)

On mande de Bayonne, le 3 novembre : Des lettres de la frontière disent qu'on a arrêté dans la Navarre et dans le Guipuzcoa plusieurs officiers espagnols soupçonnés d'avoir eu des relations criminelles avec Bessières.

« On parle avec assurance de l'arrivée prochaine dans notre ville de plusieurs régimens français qui sont destinés à aller relever les Suisses à Madrid.

« L'infant don Carlos a, dit-on, obtenu de son frère le roi Ferdinand la permission de voyager à l'étranger. »

S'il est vrai que le gouvernement provisoire de la Grèce eût fait sa soumission à la Grande-Bretagne, une terrible responsabilité peserait sur la tête de nos ministres.

Où l'Angleterre n'accepterait pas cette soumission, et dans ce cas la population chrétienne tout entière pourrait être exterminée ; ou l'Angleterre accepterait le protectorat, et la Porte et la Russie pourraient s'armer en sens divers de la lettre des traités, et encore plus de leur politique respective : que deviendrait la paix du monde ?

La France, déjà dépouillée par les dernières conventions diplomatiques, tandis que la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Sardaigne même et l'Angleterre se sont agrandies ; la France verrait donc encore se réunir aux royaumes britanniques un pays où elle était appelée à jouer un rôle si utile pour ses intérêts, si noble pour son honneur, si beau, si touchant pour l'humanité ? Il ne fallait de la part de nos ministres qu'un peu d'habileté, de lumière et de courage.

Suspendons notre jugement ; attendons un événement que plusieurs causes peuvent retarder, mais qui ne peut manquer d'éclater tôt ou tard, car il faudra bien, tôt ou tard, prendre un parti sur la Grèce. Il ne manquerait plus que la réunion de la Morée à l'Angleterre, pour achever de nous précipiter dans l'échelle politique des peuples. Quand donc aurons-nous des ministres qui porteront leurs regards au delà la bourse, qui pourront comprendre ce qu'ils font, et qui compteront pour quelque chose la réputation et la gloire de leur pays ?

(J. des Débats.)

#### AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Corfou, le 9 août. — M. Fabvier, philhellène français, vient d'être nommé syntag natarque (colonel) du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de ligne. Voici les détails de la cérémonie qui a eu lieu à Napoléon de Romanie, pour la nomination de ce brave militaire, tels que les donne l'Ami de la Loi :

« Le 3 juillet 1825, à neuf heures et demie, les troupes régulières se sont rendues au gymnase militaire, et un détachement de grenadiers grecs est allé chercher les drapeaux ; à dix heures un quart, on vit arriver successivement tous les membres du conseil exécutif, une députation du sénat législatif, tous les ministres, le général Roche, M. Fabvier, en uniforme de colonel, ainsi que l'archevêque de Napoléon, précédé d'un nombreux clergé. Les soldats grecs présentaient les armes au passage de l'escorte, et la musique exécutait des airs adaptés à une cérémonie en même tems militaire et religieuse.

Lorsque la musique eut cessé, le secrétaire général Alexandre Mavrocordato, et le ministre de la guerre André Metaxas, haranguèrent les soldats en leur représentant combien il était indispensable, pour qu'ils pussent coopérer efficacement au triomphe de l'indépendance, de remplir ponctuellement leurs devoirs, et d'obéir à leurs chefs avec pleine et entière soumission ; c'est par ce moyen, dirent-ils, que vous serez le premier régiment de la Grèce. Ils ont ensuite rendu hommage aux talens militaires de M. Fabvier, désigné par le gouvernement pour prendre leur commandement. Lorsque l'archevêque eut terminé les prières accoutumées, on fit avancer les drapeaux, et le colonel Fabvier, la main sur l'évangile, prêta le serment fixé par la constitution grecque. Alors André Metaxas commandant aux soldats au nom de la loi, de reconnaître pour leur chef le colonel Fabvier, et d'obéir à tous ses ordres pour le salut de la patrie ; tous répondirent avec enthousiasme : Nous le jurons ! Le colonel Fabvier, accompagné de l'ex-colonel Rodius et de plusieurs autres officiers, fit ensuite la revue de son régiment, qui défila devant lui dans la plus belle tenue.

Toute la population de la ville, en habits de fête, assistait à cette cérémonie qui inspirait des sentimens inexprimables.

Ce régiment vient de demander unanimement d'avoir l'honneur de marcher le premier contre l'ennemi, en sollicitant la faveur d'abandonner sa garde pour les besoins actuels de la patrie.

Le Spectateur-oriental continue à donner des lettres particulières qu'il reçoit de son correspondant de la Morée.

Il ne parle que des ruines fumantes de Calamata, d'Argos, et des manières pleines de bonté et de grâces d'Ibrahim-pacha. Un peu plus

loin il nous dit qu'arrivé à Nisi, Ibrahim mit le feu aux campagnes et aux villages abandonnés par les Grecs, qui s'étaient sauvés sur les montagnes, et avaient craint de se fier aux promesses amicales qu'il leur avait faites.

La Gazette d'Augsbourg du 7 septembre contient l'article suivant, sous la rubrique de Corfou, 7 août :

Un brick anglais arrivé ici hier de Missolonghi, rapporte les détails suivans. Dans les fossés de Missolonghi étaient 7 à 8,000 cadavres turcs et le camp ennemi était comme anéanti. On croyait que le séraskier le verrait le siège. La flotte du capitain-pacha s'est déjà retirée en deux divisions dans l'archipel, après avoir perdu contre les Grecs un brick de 18 canons et une goëlette.

Trieste, le 29 août. — D'après les derniers rapports reçus de Missolonghi, par Corfou, en date du 12 août, les Grecs stationnés près de Salona, dès qu'ils furent instruits de la défaite de Reschid-pacha devant Missolonghi, ont, au moyen de signaux de nuit, appelé tous les habitans sous les armes. La plupart des Turcs luyant vers Vrachori, poursuivis par la garnison de Missolonghi se sont trouvés entre deux feux, et sont tombés sous le fer de Grecs, qui, dans cette circonstance, ont pris beaucoup d'artillerie. (Gazette universelle.)

L'Osservatore Triestino, dit, sous la date de Corfou, 9 août : La frégate anglaise Sybille est arrivée ici en 16 jours d'Athènes, et en 9 jours de Napoléon de Romanie. Son commandant, le capitaine Pechell, confirme la perte de deux vaisseaux du capitain-pacha dans son dernier engagement contre la flotte grecque, ainsi que les pertes essuyées par l'armée de terre devant Missolonghi.

On ne sait rien de positif sur Ibrahim-pacha. Selon les uns il aurait été blessé, selon d'autres il serait mort empoisonné.

Il règne à Modon une maladie tellement contagieuse qu'il y meurt de 25 à 30 individus par jour. Cette épidémie a été apportée par les Arabes dans l'armée égyptienne, et se serait également déclarée à la Sude, d'où on s'attend à voir partir une cinquième division de troupes de débarquement contre la Morée. Voilà donc que par suite de cette expédition d'Egypte, toute l'Europe est menacée du fléau de la peste.

#### PAYS-BAS.

Bruxelles, le 13 septembre. — Le 11 est parti de Bruges, à bord de deux bateaux sous escorte, un transport de 100 personnes, extraites de l'atelier des mendians de ladite ville, pour être conduites à la colonie de Zuid-Fredericks-Oord, à Wortel.

LIÈGE, LE 14 SEPTEMBRE.

Le 16 août le roi de Naples avait accordé une espèce d'amnistie à une foule d'individus compromis dans les mouvemens révolutionnaires qui éclatèrent à Monte-Forte ; le 21 du même mois, la grande cour spéciale de Naples a condamné, pour les mêmes faits, huit individus à mort et dix-neuf autres aux fers et à la réclusion, et a ordonné un plus ample informé à l'égard d'autres prévenus qui, ainsi que les condamnés dont il vient d'être question, sont détenus depuis trois ans. Le roi a accordé des commutations de peine et ordonné à la cour de ne pas différer de plus d'un mois le jugement de ceux qui restent en simple prévention.

Le Journal des Deux-Siciles contient un nouveau décret du roi de Naples, qui commue la peine de mort prononcée contre sept individus, en celle de rélegation pour un certain nombre d'années. Les années et mois passés déjà dans les prisons comptent double, et diminuent la peine d'autant. Plusieurs autres commutations de peine sont accordées par le même décret.

Les tribunaux de Naples viennent de prononcer sur un procès bien important. Un cordonnier et un perruquier, descendans d'un fils naturel du prince Ludobisi, qui a laissé des biens immenses possédés par le prince de Piombino, ont montré leurs titres à un homme de loi, qui les a trouvés si forts, si clairs, qu'après être convenu avec ses cliens de partager par tiers le produit qui résulterait du jugement, il s'est chargé de la défense et des énormes frais qu'il y aurait à faire.

Telles sont les lois de Naples, que les fils naturels sont aptes à hériter quand leur filiation est bien constatée. Ceux-ci ayant présenté tous les titres valables, ont gagné leur cause en premier ressort. Il reste au prince la ressource de l'appel et celle d'une transaction volontaire. Mais si le premier arrêt est confirmé, ces deux individus seront riches d'environ quatorze millions de francs.

La Quotidienne, répondant à l'Etoile, qui ne peut croire que le cabinet britannique accepte le protectorat que lui offre la Grèce, s'exprime ainsi :

« Nous savons d'un autre côté que le ministère a délibéré sur cet événement grave, et qu'on a décidé qu'il serait adressé, à ce sujet, des représentations au gouvernement anglais.

La même feuille termine ainsi un article de doléances sur la tendance, chaque jour plus marquée, des opinions de M. Zéa vers les concessions libérales et sur les dispositions du ministère français à seconder ces vues dangereuses du ministre espagnol :

« Le grand système de la reconnaissance des Amériques préoccupe la pensée de M. de Villèle ; l'acte du gouvernement français envers Haïti l'a signalé ; les paroles des journaux, les promesses récentes du ministre de l'intérieur dans un conseil qu'il a présidé, tout enfin révèle cette pensée hardie, ce projet aussi aventureux qu'impolitique pour une monarchie légitime ; mais ce qui en faciliterait l'accomplissement serait une reconnaissance directe, une adhésion positive de l'Espagne à toutes les révolutions d'Amérique ; le président du conseil, dit-on, voudrait faire entrer le cabinet de Ferdinand dans la voie que lui-même a suivie. Six cents millions paieront la reconnaissance des nouvelles républiques du Pérou et du Chili, comme cent cinquante ont payé celle de Saint-Domingue ; en matière de légitimité, tout se fera-t-il désormais par vente et par achat ? et c'est pour entraîner l'Espagne dans cette voie malheureuse, que notre diplomatie veut dominer le cabinet de Madrid ; c'est pour soutenir ce système que nos camps s'ébranleront sur les Pyrénées ; qui sait même, ces six cents millions seront-ils destinés en partie à payer l'emprunt des cortès ?

Voilà pourtant le point où nous en sommes. »

## DES MACHINES A VAPEUR.

Un jour de grande réception, Boulton, l'associé du célèbre Watt, vint présenter ses hommages à George III, dans l'intention de lui parler de ses machines à vapeur. — Dès que le prince aperçut le mécanicien, il lui dit, avec sa bonhomie accoutumée; eh bien, M. Boulton, vous produisez toujours quelque chose de nouveau; que faites-vous maintenant? — A présent, sire, je fabrique une chose dont les rois sont grands partisans. — Et qu'est-ce donc que vous fabriquez, M. Boulton? — Du pouvoir, sire..... (1). A ce mot, qui, dans la cour de Syracuse, eût peut-être conduit son auteur aux carrières, George III sourit, comme à l'heureuse saillie d'un artiste épris de ses propres travaux. Car ce prince, alors, était loin de prévoir que les préparateurs d'un pouvoir mécanique, exercé par la vapeur, l'aideraient à devenir un des monarques les plus puissants de l'univers.

Cette anecdote, que nous reproduisons, telle que la raconte M. Ch. Dupin, dans un discours qu'il prononça à l'Institut de France, en 1821, pourrait fournir matière à d'amples réflexions sur la puissance de l'industrie. Il est très-vrai que c'est principalement aux machines à vapeur que le roi de la Grande-Bretagne doit les richesses qui le rendent un des plus puissants princes de l'univers; et il devient chaque jour plus sensible aux yeux de l'observateur que le jeu de mot de Boulton est une vérité profonde, et que le pouvoir le plus illimité dont l'homme puisse disposer, est celui de l'industrie. C'est là réellement ce qui, depuis longtemps, fait la principale force de l'homme individu et des sociétés; c'est ce qui bientôt constituera la seule puissance des gouvernements; tout autre pouvoir n'étant pas susceptible de recevoir les mêmes développemens, et reposant d'ailleurs sur des bases qui s'érouleront avec les préjugés qui leur servaient de soutien.

Nous aurons souvent encore l'occasion de revenir sur la prééminence de rang que l'industrie acquiert chaque jour dans l'ordre social actuel, malgré l'humeur ridicule et les oppositions impuissantes des hommes à privilèges de tous les pays. Aujourd'hui nous ne voulons nous occuper que des machines à vapeur et ne les considérer que sous un point de vue plus spécial: les immenses services qu'elles rendent à l'industrie. Nous en possédons plusieurs dans un grand nombre d'établissements de la Belgique, mais nous ne soupçonnons même pas une multitude d'applications qu'on en fait en Angleterre et en Amérique. La fabrication de ces précieuses machines est peut-être le principal objet des immenses travaux qui s'exécutent dans le plus vaste des établissemens industriels de notre province, et cependant il est rare, même parmi les personnes instruites, de rencontrer chez nous quelqu'un qui ait des idées justes de la force et des services que l'on tire de ces ingénieux mécanismes. Le rapprochement de quelques observations faites sur les machines de l'Angleterre par plusieurs savans de l'Europe ne sera donc pas sans utilité pour un grand nombre de nos lecteurs.

Au commencement du siècle dernier, Birmingham, située au milieu des mines de fer et de charbon, comptait à peine 30,000 âmes. Watt et Boulton déploierent leur industrie près de la cité naissante, et, maintenant, Birmingham est au nombre des villes les plus vastes, les plus riches et les plus peuplées de l'Angleterre (2).

Nous extrayons d'un journal scientifique, qui n'est point suspect d'exagération, la description d'un fourneau et d'une forge établis à Birmingham auprès d'une mine de fer.

Tout y repose sur la puissance de la vapeur. Les machines qu'elle fait mouvoir extraient la mine, la charrient, soufflent le feu qui la fond, soulèvent les énormes marteaux qui la raffinent, et font enfin tourner avec rapidité les laminoirs, dans les cannelures ou dans les surfaces cylindriques desquelles, le fer reçoit sa forme de barres, de baguettes cylindriques, de lames de tôle, etc.; le tout avec une promptitude d'exécution que la pensée a peine à suivre. Un enfant saisit avec une tenaille l'extrémité de la barre qui va recevoir sa forme au laminoir, il court en avant de toute sa vitesse, et, en quelques secondes, une barre de trente à quarante pieds, qu'on n'aurait pas équilibré dans une heure sous l'action lente du marteau, est étirée et linée, avec la plus admirable régularité de figure et d'épaisseur.

Ce n'est là qu'un exemple entre bien d'autres que l'on pourrait citer. Ces merveilleuses machines se créent et se reproduisent elles-mêmes; tous les procédés de leur fabrication reposent sur l'action d'autres machines semblables et semblent ainsi partager avec la nature organique cette faculté de reproduction qui la distingue si éminemment de la nature morte. Lorsqu'on voit ces appareils gigantesques exécuter leurs mouvemens alternatifs d'ascension et de descente avec la facilité, la prestesse la plus admirable, sans bruit, sans frottement apparent et comme en se jouant, on se refuse à peine à les compter au nombre des êtres animés, et doués d'un principe d'action, autant supérieur aux forces d'origine animale, que leur volume et leur masse dépassent la petite stature comparative de l'homme.

Des calculs seront plus propres encore à donner une idée exacte de la force des machines, que le récit de l'impression produite à leur aspect. C'est à l'un des plus grands ingénieurs de la France que nous empruntons le résultat que nous allons offrir. On ne doutera vraisemblablement pas de l'exactitude des calculs du mathématicien, qui a plus d'une fois reçu en Angleterre des hommages et des distinctions que le fier Breton accorde si difficilement au génie étranger.

La grande pyramide de l'Egypte était mise par les anciens

(1) En Angleterre on appelle pouvoir d'une machine la force qu'elle est susceptible de produire.

(2) D'après le tableau de la population des principales villes de la Grande-Bretagne, donné par M. Rolet, dans sa brochure sur le commerce, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, la population de Birmingham était, en 1824, de 106,722 habitans.

au rang des merveilles de leur industrie. Le nombre des années et des artisans employés à bâtir ce monument effraie notre imagination; il semble plutôt convenir aux exagérations de la fable qu'à la fidélité de l'histoire; et pourtant il est aisé de se convaincre de leur exactitude par le calcul (1).

« Combien faudrait-il de tems, s'est demandé M. Dupin, aux possesseurs des machines à vapeur de l'Angleterre, pour élever toutes les pierres dont se compose la grande pyramide, d'abord des carrières les plus profondes jusque sur le sol, puis du sol jusqu'à la position qu'elles occupent dans les différens degrés de cet immense édifice?... M. Dupin en a fait le calcul, et il a trouvé que pour exécuter un travail qui représente la somme de toutes les forces humaines, consacrées aux grandes opérations qui viennent d'être indiquées, il suffit de mettre en action les machines à vapeur de l'Angleterre pendant.... dix-huit heures seulement (2)!

(La suite à un prochain numéro.) N. M.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Le discours en vers sur la perfectibilité de l'homme, prononcé par M. Andrieux, à l'Académie française, le jour de la réception de MM. Droz et Delavigne, vient d'être livré à l'impression.

M. Andrieux n'a pas voulu traiter en vers cette haute et vaste question de la perfectibilité, telle qu'elle a été posée par les philosophes de nos jours; être bon et tolérant, c'est chose possible et facile; voilà pour lui toute la question de la perfectibilité, et la grande affaire de la vie. Le poète fronde avec une gaîté douce et une ironie pleine de grâce deux docteurs, dont l'un croit à une perfection imaginaire, et l'autre à une perpétuelle vicissitude du bien au mal et du mal au bien.

De nos graves penseurs la promesse douteuse  
N'est-elle qu'un beau rêve et qu'une erreur flatteuse?  
Ou croirai-je en effet que les faibles humains  
Marchent vers le bonheur par de plus sûrs chemins?  
Que la justice un jour régnera sur la terre?  
Que les princes entre eux ne feront plus la guerre?  
Qu'après des jours d'airain, de fer et pis encor,  
Renaitront les douceurs d'un nouvel âge d'or,  
Oh! l'on ne connaîtra flatteurs, ingrats ni traitres?  
Nos neveux sauront-ils, moins fous que leurs ancêtres,  
De la fièvre civile éviter les accès,  
Soumis sans servitude, et libres sans excès?  
Tous ces noms odieux, répétés d'âge en âge,  
D'opresseurs, d'opprimés, de tyrans, d'esclavage,  
Trop long-tems dans le monde et trop bien entendus,  
Seront-ils de vieux mois, heureusement perdus?  
Dieu! nous donnerez-vous, en des jours moins funestes,  
Des orateurs concis, des poètes modestes?  
Verra-t-on les époux se plaindre et se chérir?  
Les débiteurs payer? les médecins guérir?  
L'étonnant galvanisme, aidé de la chimie,  
Doit-il nous révéler les sources de la vie,  
Et, pour comble de biens, trouver le beau secret  
D'éviter le trépas l'inévitable arrêt?  
Nous serons morts alors: ce sera bien dommage.  
— Cessez, me dira-t-on, un si froid badinage.  
Apprenti philosophe, et penseur tout nouveau,  
Avez-vous résolu, dans votre étroit cerveau,  
De notre entendement les problèmes sublimes?  
La science de l'homme a de profonds abîmes;  
Quand on ose y plonger un regard curieux,  
Un vertige confus nous éblouit les yeux.  
Quel contraste inouï de grandeur, de faiblesse!  
Le néant, l'infini, voilà l'humaine espèce.  
Ce fragile roseau qui plie à tous les vents,  
Cet atome perdu dans l'espace et le tems,  
Il pense, il lève au ciel une vne assurée;  
Du tems même la course est par lui mesurée;  
Il a le sentiment et du juste et beau,  
L'espoir de se survivre au-delà du tombeau;  
Il trace en des calculs, fruits d'études profondes,  
La marche des soleils, des innombrables mondes;  
Son esprit, des trésors qu'il vient à découvrir,  
S'enrichit chaque jour, sans jamais s'appauvrir.  
Qui bornera son vol? qui dira les limites  
Qu'à ses hardis travaux la nature a prescrites?  
— Moi, répond un docteur, dont le savoir hautain  
Lance ses argumens avec un froid dédain.  
Vous faites sonner haut des minces découvertes,  
Par la main du hasard le plus souvent offertes!  
C'est depuis peu de tems que votre vanité  
Forgea ce mot si long: PERFECTIBILITÉ.  
Pour l'allonger encor, par un trait de génie,  
Vous n'avez pas manqué d'y joindre: IMPÉRIÉTÉ.  
Ces grands mots, par malheur, sont bien vides de sens;  
L'homme est ce qu'il sera, ce qu'il fut de tout tems,  
Ignorant, four, pervers, cruel à son semblable,  
Et de ses passions le jouet misérable.

On écrit de Francfort, qu'un libraire d'Allemagne a acheté de la diète de Francfort, pour 100,000 florins, le droit exclusif de faire une nouvelle édition de tous les ouvrages de Goëthe.

Le professeur Seyffarth, à Leypsig, en suivant la voie tracée par feu le professeur Sphion, est parvenu à trouver la clef des hiéroglyphes. D'après son système, développé dans l'ouvrage de ce professeur, intitulé *Rudimenta hiéroglyphiques*, et qui renverse tous les autres antérieurs, même celui du savant français M. Champollion le jeune, récemment publié, les hiéroglyphes égyptiens s'accordent actuellement avec ceux dits les Arméniens.

(1) On s'accorde généralement à croire que plus de cent mille ouvriers ont dû être occupés pendant vingt ans, pour l'érection de la grande Pyramide.

(2) Ce calcul a été fait en 1821; la seule classe de machines dont parle ici M. Dupin, celles qui sont uniquement destinées à l'extraction et à l'enlèvement des fardeaux, représentait déjà alors le pouvoir de plus de 300,000 chevaux ou de 2,240,000 hommes (36,000 hommes au plus étaient nécessaires à leur service). Le nombre de ces machines étant prodigieusement accru depuis, un calcul fait d'après leur nombre actuel offrirait un résultat bien plus surprenant encore.

## COMMERCE.

Les commissaires de la société nationale de commerce pour la province du Brabant méridional ont écrit aux chambres de commerce de Bruxelles et de Louvain pour les engager à faire connaître les propositions qu'elles auraient à faire à la société dans l'intérêt de leur commerce et de leurs fabriques. Les réponses doivent être parvenues avant le 1er octobre prochain, le conseil social devant s'ouvrir le 3 à La Haye. En conséquence, ces chambres ont de leur côté engagé MM. les négociants et fabricants à leur faire parvenir avant le 20 de ce mois leurs propositions et observations.

### DOUANES ÉTRANGÈRES.

#### Tarif des Droits à St.-Domingue.

L'article 1er. de l'ordonnance du roi de France qui établit sur de nouvelles bases les rapports commerciaux avec Saint-Domingue, statue que les navires français et leurs cargaisons n'y supporteront que la moitié des charges imposées aux autres nations. Ces charges sont indiquées dans le tarif des douanes actuellement en vigueur à Saint-Domingue. Le président du bureau du commerce et des colonies à Paris vient d'adresser ce tarif aux chambres de commerce. En voici un extrait, tel que le rapporte un journal français.

**DROITS D'ENTRÉE.** — Armoires d'acajou, 24 gourdes (1) chacune; idem de chêne 8 g.; idem de sapin 6 g. Anisette 3 g. la caisse de 12 bouteilles. Billards 30 g. Bureaux d'acajou 12 g.; de chêne 8 g.; de sapin 6 g. chacun. Eau-de-vie de Cognac et d'Arm. 2 g.; idem d'Andaye 3 g. par gallon. Genièvre 1 50 le gallon. Gilets de drap fin 3 g.; idem de dessous 1 gallon chacun. Habits de drap fin 8 g.; idem commun 6 g. chacun. Kirchwasser 3 g. les 12 bouteilles. Lits d'acajou à colonnes 16 g.; idem unis 8 g.; idem de chêne 6 g.; idem de sapin 4 g. chacun. Liqueurs 3 g. les 12 bouteilles. Pantalons de drap 2 g. chacun. Souliers fins pour hommes 4 gourdes; idem communs 2 g.; idem de taffetas pour femmes 4 g.; idem en peau et unis 3 g.; idem d'enfants 2 g. la douzaine. Sucre en pains 45 centimes la livre. Tables d'acajou, de noyer, etc., 6 g., consoles, toilettes, etc.; 3 g.; idem de sapin 3 g. chacune. Vins rouge et blanc 10 g. la barrique; idem en caisse 1 50; idem Muscat, Champagne, etc., 2 gourdes les 12 bouteilles; idem muscat et Malaga 25 centimes le gallon.

#### Droit de sortie.

Bois de Campêche, de gaïac, de fustic, de Brésil 3 g. le millier; idem d'acajou 12 g. les mille pieds réduits. Café 20 g. le millier. Coton en laine 30 g. le millier. Cacao 15 g. idem. Cire jaune 30 g. idem. Gingembre 15 g. idem. Sucre brut 16 g.; idem terré 9 g. idem. Sirop 4 g. idem. Indigo 8 g. le q. Tabac en feuilles 1 g. le q.

#### Impôt territorial à la sortie.

Café et coton 1 g. le millier. Cacao et sucre 9 g. le millier. Bois d'acajou, de gaïac et de campêche 3 g.; idem de fustic 1 g.; idem de brésil 2 g. le millier. Gingembre 5 g. le millier. Tabacs en feuilles, 25 centimes le quintal.

#### Droits de wharfage à l'entrée et à la sortie.

Avirons 25 centimes de gourde la douzaine. Armoires, bureaux, buffets, commodes, pianos, harpes, etc., 1 g. chacun. Barrique de vin, vinaigre, etc., 25 centimes. Brouettes, 0, 6 1/4 chacune. Farine 12 1/2 le baril. Bois d'acajou 1 g. les 100 pieds. Lits, carreaux, briques et tuiles 1 1/2 g.; idem de marbre 2 g. le millier. Café, coton, cacao, campêche, gaïac, fustic, sucre, gingembre, etc., 1 1/2 g. Dames-jeannes vides ou pleines 4 1/4 centimes. Beurre 12 1/2 g. le frequin. Jambon et lard 4 1/2 g. le cent. Tombereaux et cabrouets 1 g. chacun. Voitures, carrosses, etc., 2 g. chacun.

(1) La gourde vaut 5 francs

Une lettre insérée dans le *Journal du Commerce* de Paris, fait connaître qu'on s'occupe de nouveau, en France, avec succès, de la fabrication du sucre de betteraves.

L'auteur de cette lettre rappelle qu'il a démontré dans les divers comptes de fabrication, consignés dans un travail qu'il a publié précédemment, qu'une fabrique de sucre de betteraves bien organisée et assez importante pour travailler annuellement 4 millions de kilogrammes de racines, pourrait produire le sucre brut à 53 centimes le kilogramme. Si vous considérez, ajoute-t-il maintenant, M. le rédacteur, que nos colons ne peuvent pas produire le sucre à moins de 55 à 60 centimes le kilogramme, au moins dans l'état actuel et imparfait de leurs travaux, vous reconnaîtrez avec moi que notre agriculture peut très bien, sans le secours du fisc, faire du sucre concurremment avec les industriels des Antilles.

Je profite de cette circonstance pour vous soumettre quelques réflexions, qui ne seront pas, je l'espère, sans intérêt pour vos lecteurs.

Les échecs que la fabrication du sucre de betteraves a portés à beaucoup de fortunes sous le dernier gouvernement, ont jeté sur ce genre d'industrie une défaveur que peuvent difficilement effacer ses succès récents, surtout à cause de l'obscurité dans laquelle ils restent enveloppés. Ce défaut de publicité porte le plus grand préjudice à une industrie dont les résultats promettent à l'agriculture et à la fortune publique des avantages incalculables. Il importe donc beaucoup que l'on sache, non seulement qu'il est possible de faire du sucre de betterave, mais encore qu'il existe en France un bon nombre de fabriques qui font de cette exploitation indigène l'objet d'une excellente spéculation. C'est dans ce but que je vous communique la liste d'un certain nombre des fabricants de sucre de betteraves, dont les établissements sont actuellement en activité.

MM. le duc de Raguse, à Châtillon-sur-Seine.

Le général Preval, au château de Beauregard, près Blois.

Le comte de Danremont, à Chaumont.

Le comte de Moncabrié, au port Marly.

De Chabrol, à.....

Suivent les noms de plus de 20 autres fabricants des départemens de l'Est et du Nord de la France.

Cette liste, faite de mémoire, n'est rien moins, dit le correspondant, que la nomenclature complète de tous les fabricants français qui exploitent cette branche d'industrie, et je crois même pouvoir affirmer que la connaissance de toutes les manufactures existantes la doublerait, etc.

L'Angleterre consomme par an 117,000 tonneaux (de 2000 livres) d'écorce de chêne pour le tannage, dont 100,000 sont importés par les Pays-Bas. M. John Burridge, voulant affranchir son pays de cette sorte de tribut, vient de proposer de substituer à l'écorce de chêne la *terre du Japon*, substance qu'il prétend la plus riche en tannin.

### BOURSE D'ANVERS, du 13 septembre.

**EFFETS PUBLICS.** — Ils n'ont pas éprouvé de variations.

**CHANGES.** — L'Amsterdam court a été demandé à 178 p. 0/10 de perte; le Londres court a été offert à 3979 1/2, le papier à deux mois s'est placé à 3979; le Paris court et à terme ont été demandés à la cote d'hier; il ne s'est rien traité en Francfort; le Hambourg manque.

**MARCHANDISES.** — Il s'est vendu 260 caisses sucre Hayane blond, en en-

trepôt, à fl. 26 1/2; un autre petit lot de la même espèce à fl. 27 5/8, et 104 nattes sucre Bourbon à fl. 23 3/4.

4 Caisses d'Indigo Bengale, de l'ordinaire violet rouge cuivré au fin moyen violet, ont été vendues de fl. 7-30 1/4 c. à fl. 8-37 c.

\* Il y a eu hier après-midi une vente publique de coton; il s'en est peu vendu, on a payé le Georgie de 55 1/2 à 58 1/2 c.

### BOURSE D'AMSTERDAM. — Du 12 septembre.

De l'act. 59 5/8 1/2 1716. Différés, 1 1/8 1 3/26. Bill. de change 24 1/4 3/4 1/2. Synd. d'amort., 99 3/4 100 174 99 15716. Rentes remb. 89 89 172 174. Lots d'o., 68 69. Act., soc. comm. 102 174 101 778.

### CHARADE A ON JALOU.

Mi primi v'dispiett avou l'jou;  
Diven m'dièren kwerant v'ost aventure,  
Macrai d'Pièreuse ou ben d'Roteure  
Vieret s'if fa chanté coucou.  
Fé bourr mi tot, et koj'on deie,  
Fé pahulmen mamôie avou Marie.

Le mot de la dernière charade est *Galetas*.

Le directeur des spectacles a l'honneur d'annoncer à Mesdames et Messieurs et amateurs, que l'arrivée de M<sup>lle</sup> DUCHESNOIS, première tragédienne et sociétaire du premier théâtre français (en dernier congé), est fixée du 17 au 18 courant, et que sa première représentation aura lieu le lundi 19 septembre. De nouvelles annonces donneront le détail de son spectacle.

Je suis, avec respect, etc.

Mesdames et Messieurs abonnés qui désireraient conserver leurs loges pour une ou plusieurs représentations de M<sup>lle</sup> DUCHESNOIS sont priés de faire parvenir le directeur avant le 17 courant.

Le bureau de location des loges est ouvert tous les jours depuis 9 heures jusqu'à midi, et depuis 2 heures jusqu'à 4, rue Saint-Jean-en-Isle, n° 787.

### TEMPÉRATURE DU 14 SEPTEMBRE.

A 9 h. du mat. 17 au-dessus 0; à 3 h. ap.-midi, 19 1/2 d. au-dessus.

### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 13 septembre.

**Naissances :** 3 garçons, 8 filles.

**Décès :** 4 garçons, 1 filles, 1 hommes, 1 femme; savoir:

Valentin Dejamart, âgé de 33 ans, distillateur, rue porte aux Oies, veuf de Marie-Catherine-Marguerite Prion.

Marie-Marguerite Pabot, âgée de 45 ans, sans prof., quai d'Avroy, épouse de Jean-Louis Mathot.

### ANNONCES ET AVIS DIVERS.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Station, n° 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresse au bureau de cette feuille.

### VENTE DE VIN.

La vente de huit pièces de vin de Médoc 1819 n'ayant pas eu lieu à l'octroi de la ville de Liège, est remise au 15 courant, à 3 heures de l'après-midi. Cette vente se fera sous la direction de P. H. J. DUVIVIER, entrepreneur de ventes. — Argent comptant.

Le mardi 20 septembre 1825, à deux heures de relevée, les héritiers de Henri Hesbignon, décédé à Melen, feront vendre publiquement et par enchères, par devant M. le juge-de-peace du canton de Fléron, en sa demeure à Fléron, par le ministère du notaire DELÉGE, une petite ferme se composant de maison, bâtiments d'exploitation, jardin et dépendances avec 523 perches 530 palmes de terre et prairie de bonne qualité, situé le tout à la Haute-Melen, commune de Melen.

○ Tous clamant droit à la succession de Hubert Blavier, vivant célibataire, demeurant chez M. Lambert Lejaxhe, aux Vennes, ville de Liège, y décédé le 27 août dernier, sont invités à remettre leurs titres avant le dix-huit septembre présent mois, au bureau de la justice de paix des quartiers nord et est de la ville de Liège, situé rue Neuvice, n° 939, audit Liège.

### VENTE D'OIGNONS DE FLEURS.

Que D. KRUIFF et fils, fleuriste à Sassenheim, près d'Harlem, feront vendre en la salle de vente de P.-H.-J. DUVIVIER, entrepreneur, rue Velbruck, les 9 et 19 septembre 1825, vers les 3 heures de l'après-midi, consistant en un assortiment de jacinthes, narcisses, tulippes, renoncules, lys, crocus, etc.; où le catalogue se distribue.

### FAILLITE DE J. L. BOMAL.

Les enseignes dans la houillère de *Marihaye*, appartenant à cette faillite, adjugées à Seraing le 18 août, par le ministère du notaire GILON, savoir:

Une formant le 12<sup>e</sup> lot pour fl. 1480;  
Une autre formant le 13<sup>e</sup> lot pour " 1510;  
Enfin le droit de réméré d'un idem, formant le 14<sup>e</sup> lot, pour " 460.

Ces objets, ayant été surenchérés d'un dixième, seront revendus publiquement pardevant le même notaire, à son domicile audit Seraing, le 15 septembre, à deux heures de l'après-dîner.

S'adresser, pour connaître les conditions de la vente, audit notaire et à M<sup>e</sup> Vissoult, avoué, rue Hors-Château, à Liège.